

CERTIFICATION DE L'ÉCHOGRAPHIE INTERVENTIONNELLE EN MPR

- La SOFMER et le COFEMER organisent en 2025-2026 une formation certifiante à l'échographie interventionnelle pour les médecins de MPR et les Docteurs Juniors du DES de MPR comportant deux parties :
- **Formation initiale** : du 30 juin au 4 juillet 2025 - Lyon (Hôtel Ermitage)
- **Pratique encadrée par un tutorat** : au moins 80 heures durant l'année 2025-2026, validée par un contrôle continu et un examen final.
- Cette certification est ouverte pour la session 2025-2026, aux médecins MPR, membres de la SOFMER à jour de leur cotisation pour l'année en cours, aux médecins MPR étrangers membre de la SOFMER ou de leur Société Nationale Savante à jour leur cotisation pour l'année en cours, aux Docteurs Juniors du DES de MPR membres de l'AJMER et de la SOFMER à jour de leur cotisation pour l'année en cours.

Les candidats devront identifier dans leur région d'exercice un ou des tuteurs de formation.

- Le candidat devra joindre à son bulletin de demande d'inscription : son CV, une lettre d'engagement d'encadrement du tuteur pendant les 80 heures (minimum) de pratique échographique durant 2025 et 2026, et l'attestation cotisation SOFMER 2025

Modalités d'inscription

- **30 Médecins** déjà qualifiés en MPR et **Docteurs Juniors** du DES de MPR pourront participer à cette session.
- Les frais d'inscription sont de **1000€** (Médecin MPR diplômé inscription individuelle ou institutionnelle) ou de **200€** (Docteur Junior DES de MPR)
120€ de frais de gestion sont à ajouter au montant des frais d'inscription.
- Le bulletin de demande d'inscription est disponible sur le site internet de la SOFMER et doit être adressé **entre le 23 décembre 2024 et le 28 février 2025** à l'adresse mail : secretariatsofmer@gmail.com
- Votre inscription sera confirmée par la SOFMER en **avril 2025**

Avec la participation de :

